

Le rôle de la ville au sein d'une Europe alternative : vers le droit au logement et à l'habitat

Une centaine de participants, issus non seulement des pays de l'Union européenne, mais aussi de la Fédération russe et de Turquie, ont assisté au séminaire du FSE, coordonné par Sylvie Lacroix, ancienne directrice de UN-Habitat Europe, et Teresa Hoskyns du London Social Forum.

Le séminaire, résultat de la fusion entre la proposition de l'Alliance Internationale des Habitants et celle du London Social Forum, a été très riche en interventions et pistes de réflexion découlant des multiples approches et sujets abordés. C'est pourquoi, les participants s'accordent à dire qu'il a été le séminaire le plus important organisé au sein du FSE sur les questions urbaines.

Michael Edwards a présenté le rôle des villes en tant que moteurs de la construction de l'Europe néo-libérale, notamment Londres, capitale de la financiarisation de l'Europe et principal promoteur de la bulle immobilière spéculative. Il a donc mis en exergue la nécessité de partager les expériences et de concevoir une théorie et des alternatives au niveau européen pour la gestion de la ville, notamment en ce qui concerne le logement, les transports, l'environnement et la participation démocratique. Cela doit impliquer aussi bien les mouvements sociaux urbains que les collectivités locales progressistes. Costis Hadjimichalis (Initiative pour le droit à la ville, Athènes) a souligné le défi de la ville-entreprise et de son contrôle de l'espace urbain, notamment à l'occasion des Jeux Olympiques d'Athènes qui ont coûté quelques 9 milliards d'euros, des fonds publics utilisés pour le secteur immobilier et des services privés.

Le maire de Bobigny, Bernard Birsinger, a évoqué les 57% de logements publics de sa ville comme base pour la gestion d'une ville-monde qui lutte contre la pauvreté, non contre les pauvres. Mais cela ne suffit pas pour empêcher efficacement les expulsions, provoquées par la mondialisation des marchés, tout comme les arrêtés anti-expulsion, dont il été à l'initiative, ne suffisent pas non plus. C'est pourquoi il a proposé de mettre en œuvre un véritable service public du logement avec, suite aux résultats positifs des Etats généraux français du logement de 2005, l'extension de cette initiative et l'implication de tous les acteurs au niveau européen.

Cette proposition a été reprise par Carine Clément (Coordination de l'Union des soviets, Fédération russe) qui a expliqué la bataille menée dans plus de 250 villes contre les privatisations du secteur du logement, entraînées par le nouveau code immobilier, et contre les spéculations immobilières mises en œuvre sous la houlette de nombreuses collectivités locales. Carine Clément a souligné la nécessité de mettre en place un réseau international pour donner de la force et des perspectives à ceux qui luttent pour ne pas dépenser 50% de leurs revenus en frais de logement. Sur cette base matérielle, ainsi que sur la base de principes communs, il sera possible de parler de la reconquête du droit à la ville par ses habitants. Silvia Macchi (Transform, Italie) a proposé l'expérience de Rome, où les mouvements sociaux urbains ont participé aux négociations avec l'administration municipale, ce qui a mené à une délibération décisive sur les politiques du logement. Néanmoins, il s'agit d'un résultat toujours insatisfaisant, comme le montrent les 60 millions de m², dont zéro pour le logement social, prévus par le nouveau plan directeur. Elle s'est donc interrogée sur la nécessité de nouvelles règles au niveau national et international et sur l'importance de la proposition des Etats généraux.

Jacqy Tiset (CNL, France), au nom du plus important et plus ancien syndicat des habitants français, a mentionné la nécessité d'une très forte intervention publique dans le secteur du logement, comme facteur déterminant pour faire face à la crise urbaine à l'origine des récentes révoltes des banlieues. Il s'agit de développer un véritable service du logement public afin de favoriser la mixité, combattre les discriminations sociales et raciales accentuées par certaines collectivités locales qui préfèrent payer les amendes établies par la réglementation, plutôt qu'avoir des HLM sur leur territoire. La CNL, signataire de l'Appel pour les Etats généraux européens, considère cette échéance comme un encouragement et un engagement pour tous.

Le représentant de la Chambre des Ingénieurs et des Architectes (Turquie) considère la concurrence farouche entre les villes comme un facteur de mise en valeur du capitalisme. Sur cette base, les collectivités locales veulent attirer les investissements étrangers et détruisent manu militari, à titre préventif, les logements des réfugiés d'Anatolie et du Kurdistan, plutôt que récupérer les centaines de milliers de logements vacants. C'est pourquoi la résistance contre les démolitions et les expulsions qui implique des dizaines de milliers de personnes, ne concerne pas que la gestion des villes, mais réclame aussi la destruction du capitalisme.

Paolo Gangemi (PRC, Italie) a repris la proposition des Etats généraux en tant que moment d'échange d'informations, de confrontation entre les législations et les politiques au niveau européen, entre les mouvements, les associations et les collectivités locales.

Cesare Ottolini (IAI), politique et programmatique, a souligné les contradictions de la construction de l'Union européenne : elle nie toute compétence en matière de logement, alors que dans les faits la libéralisation de la mobilité des capitaux financiers et des personnes a une influence forte qui se reflète sur la réglementation (Directive Bolkenstein, taxation, etc), sur l'utilisation des fonds structurels (Urban) et sur les privatisations du secteur. Le bilan dramatique, 18 millions de personnes mal logées, dont 3 millions de sans abri, requiert la création d'une Europe alternative, axée sur les droits. C'est pourquoi les Etats généraux européens du droit au logement et à la ville devront constituer un pont entre les différents acteurs, un espace d'élaboration de stratégies communes, le point de départ d'initiatives de lutte convergentes à tous les niveaux.

La courte durée du débat a montré un consensus substantiel sur la nécessité de construire une Europe sociale qui implique tout le continent, afin de prendre des initiatives convergentes visant la conquête du droit à la ville, en tant que lieu des droits des habitants, ainsi que le droit des villes à résister aux attaques de la mondialisation néo-libérale.

Sur ces bases, les différentes initiatives ont été considérées comme complémentaires et non concurrentielles. Le séminaire s'est conclu sur un calendrier qui engage tous les acteurs dans la construction unitaire des prochaines étapes. A l'ordre du jour, l'organisation à Londres d'une rencontre internationale sur les problèmes du logement et de l'urbanisme à l'occasion du prochain World Habitat Day en octobre. Entretemps, l'initiative des Etats généraux européens se poursuit avec les rencontres de préparation organisées au niveau national au cours des prochains mois et, avec une rencontre d'inauguration la première semaine de décembre 2006 au Parlement européen de Bruxelles. L'objectif consiste à organiser les Etats généraux d'ici 2007, à savoir en temps utile pour lutter pour la modification de la constitution européenne et demander l'introduction d'une directive européenne anti-expulsion et le financement du service public du logement.

[Cliquez ici](#) pour connaître le programme du séminaire

[Cliquez ici](#) pour connaître l'Appel pour les Etats généraux européens pour le droit au logement et à la

[Cliquez ici](#) pour connaître les Campagnes Expulsions Zéro

Alliance Internationale des Habitants, 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>